



Saint-Julien Vous Parle

BULLETIN MUNICIPAL

AVIS AU LECTEUR : Le texte qui suit est un résumé des décisions prises par le conseil municipal de Saint-Julien lors de la séance régulière du 12 janvier. Vous pouvez consulter les procès-verbaux en intégralité sur le www.st-julien.ca

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

À la séance du mois de janvier, le conseil approuve le paiement des dépenses selon les rapport des transactions émis pour la période 12, totalisant 35 198,41 \$, pour la période 01 jusqu'au 12 janvier, totalisant 7 469,62 \$ et approuve le paiement des salaires de la semaine 49 à 52, totalisant 8 081,37 \$.

GARE AUX VOLEURS !!!

La municipalité a été informé que 2 vols par effraction ont eu lieu dans le village en moins de 5 jours. Ayez l'œil aiguisé.



QUOI FAIRE POUR PRÉVENIR LE CAMBRIOLAGE

- Munissez vos portes de **serrures** sécuritaires et verrouillez-les.



Les administrateurs de la Coopérative de solidarité le Carrefour de Saint-Julien vous invitent à un avant-midi de réflexion sur l'avenir de l'organisme. Les habitants de St-Julien qui ne sont pas membres de la coop mais qui ont un intérêt dans le futur de celle-ci sont également les bienvenus.

Objectifs de la rencontre :

- Mieux s'approprier la coopérative et rêver à des projets pour les prochaines années
- Retenir les actions les plus prometteuses pour la coopérative et la communauté sur un horizon de 3 ans
- Impliquer les membres dans la mise en oeuvre des actions et projets retenus

Tous ceux et celles ayant à coeur le développement et l'épanouissement de notre village sont conviés à venir discuter, pour qu'ensemble nous définissions ce que sera notre coopérative demain!

Quand : Samedi 17 janvier
Où : Grande salle communautaire de Saint-Julien
Heure : 9h à 12h

On vous attend nombreux!



- Verrouillez toutes vos fenêtres, sans oublier celles du sous-sol, avant de quitter la maison.
- Essayez de dégager, dans la mesure du possible, toutes les portes et fenêtres de tout objet (clôture, arbuste, etc.) qui mettrait les voleurs à l'abri des regards.
- Évitez de garder d'importantes sommes d'argent à la maison et rangez vos bijoux dans des endroits inhabituels.
- Protégez vos portes et fenêtres à glissière en installant des chevilles de sécurité dans les rainures.
- Installez des grillages métalliques fixes au moyen de vis à sens unique pour protéger les fenêtres du sous-sol.

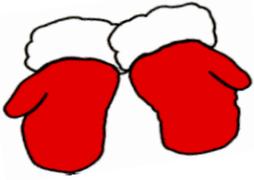
(Source : site Sûreté du Québec)

France-Anne Blanchet
 Jean-Bastien Gouin
 Marilyne Gouin
 Pierrette Gouin
 Karine Marcoux

Merci !

IGA
 Marché Gagnon inc.





GUIGNOLÉE 2014

MM. Gaston Boutin et Alain Lavoie ainsi que Mmes Yvette Gagné et Claudette Bergeron tiennent à vous remercier pour votre grande générosité.

C'est près de 715\$ qui ont été amassés en argent et autant en denrées.



TAUX D'IMPOSITION 2015

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 0,94\$ / 100\$ d'évaluation.

Le montant annuel pour les ordures ménagères est fixé à 140\$ pour une résidence, et 90\$ pour un chalet.

Le montant annuel pour la récupération est fixé à 90\$ pour une résidence, et 45\$ pour un chalet.

Le montant annuel pour la licence d'un chien est fixé à 15\$. Le montant annuel pour plus de 3 chiens c'est à dire un chenil est fixé à 300\$.

Le taux d'intérêt pour retard sur taxes et droits de mutations est de 15% l'an.

UNE FÊTE DE NOËL RÉUSSIE!!

Fidèle à sa tradition, les enfants de la municipalité ont encore vécu cette année une belle fête de Noël. La participation exceptionnelle des résidents nous ont fait passer d'agréables moments. Le comité tient à remercier les merveilleux bénévoles et nos généreux commanditaires sans qui, cette belle fête ne pourrait avoir lieu.



UN GRAND MERCI AUX COMMANDITAIRES DE LA FÊTE DE NOËL ÉDITION 2014

- * Municipalité de St-Julien
- * Excavation Grégoire Garneau
- * Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs
- * Bijouterie Fréchette

- * Quincaillerie Guy Parent
- * Pépinière Ancestrale
- * Auberge des monts
- * Dépanneur Esso Coleraine
- * PFJ Construction inc.
- * Construction du Sabot D'or
- * Machinerie C & H inc.
- * Tim Horton Black Lake

C'EST L'HIVER

Soyez prudent dans vos travaux de déblaiement, rappelez-vous que vous ne devez pas laisser de neige sur la chaussée. Utilisez votre GROS BON SENS et soyez courtois envers vos concitoyens.

Pour facilité le travail des conducteurs de camion de déneigement, **ne laissez pas votre véhicule en bordure de route.**

Toujours pour facilité le déneigement des chemins, nous vous demandons de mettre votre bac à ordures / récupération la veille de la cueillette et de le placer dans votre entrée de cour.

Merci de votre collaboration !



Canada
Province de Québec

Municipalité de Saint-Julien

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Josée Bournival, secrétaire-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité,

QUE,

Le conseil municipal de Saint-Julien adoptera le règlement # 352 relatif au traitement des élus municipaux lors de sa séance ordinaire du 2 février 2015 à 20 h 00.

Le projet du règlement # 352 relatif au traitement des élus municipaux est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, 787, Chemin Saint-Julien, Saint-Julien, du lundi au jeudi, de 9 heures 00 à 16 heures 00.

DONNÉ à St-Julien ce 13^e jour de janvier 2015.

Josée Bournival
Directrice générale, secrétaire-trésorière

MOT DU MAIRE 2015

À tous les Juliénoises et Juliénois,

En mon nom ainsi qu'au nom du conseil municipal, je vous souhaite une Bonne Année 2015, remplie de santé, de bonheur, de paix et d'harmonie.

L'année 2015 sera une année de transformation du contexte économique et politique. Les municipalités auront plus de responsabilités. Cela entraînera une plus grande charge de travail et impliquera de travailler autrement. En faire plus avec moins!

Nous entendons implanter des outils de planification pour faciliter l'accomplissement des tâches et des travaux déjà en cours. Nous visons une amélioration des méthodes de travail dès le présent et assurément pour le futur.

Bien sûr, il y aura maintien de notre volonté de développement résidentiel. Le domaine foncier, terres et terrains, étant notre principale source de revenus, je crois qu'il est essentiel d'accroître le nombre de résidences afin de maintenir des services de qualité à moindre coût aux membres de notre communauté.

Notre territoire, vous le savez, est majoritairement agricole. Nous travaillerons en fonction des particularités de ce territoire et de son développement avec un objectif majeur : **celui d'harmonie pour tous, résidents actuels et nouveaux arrivants.** Sans l'essor du secteur agricole, l'occupation de notre territoire serait quasi impossible.

Dans cette optique, nous sommes et serons concernés particulièrement par le plan de développement de la zone agricole (PDZA), un important projet présent à la MRC 2014-2015.

En quelques mots, le PDZA est un document de planification visant à mettre en valeur la zone agricole d'une municipalité régionale de comté (MRC). En concertation avec les acteurs du milieu, nous entendons participer au PDZA en proposant un schéma d'aménagement et de développement, un plan d'action local pour l'économie et l'emploi, un plan stratégique sectoriel en agriculture.

Sur le plan culturel et social, nous entendons poursuivre notre politique de soutien aux organismes, artistes et artisans, dans la mesure de nos moyens. Nous maintiendrons un contact régulier avec tous les citoyens de Saint-Julien par le biais du très utilitaire *Saint-Julien vous parle* et de notre précieux *site Internet*. Cela pour vous tenir bien informé de la suite des choses.

Enfin, malgré un autre hiver rude avec des hausses et des baisses de température "remarquables" occasionnant pluie, verglas et neige, tout se déroule bien! Chemins et routes sont entretenus adéquatement ! Notre personnel et nos équipements de déneigement font un excellent travail!

Je remercie chaleureusement tous les membres du conseil. Leur travail et leur soutien dans la réalisation de nos enjeux est à souligner.

Personnellement, je formule de nouveau mon engagement à donner le meilleur de moi-même afin de servir aux meilleurs de mes capacités la population de Saint-Julien.

Serge Laliberté
Maire de Saint-Julien

RENOUVELLEMENT ABONNEMENT / ADHÉSION POUR 2015

La municipalité de Saint-Julien accepte de renouveler les cotisations suivantes : À la séance de décembre 2014 :

- COMBEQ
- FQM

À la séance de janvier 2015 :

- Publications CCH Ltée (code municipal)
- ADMQ

Programme Emplois d'été Canada (EÉC) 2015

En décembre, la municipalité de Saint-Julien a autorisé la directrice générale à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada (EÉC) 2015, pour un poste de moniteur / monitrice, et à signer tous les documents requis à cet effet.

TROUVEZ NOUS
SUR LE WEB:
WWW.ST-JULIEN.CA

**SECRETARIAT
DU LUNDI AU JEUDI
DE 9H00 À 16H00**

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien (Québec)
G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295

Télécopie : 418-423-2384

Messagerie : municipalite@st-julien.ca

Josée Bournival, directrice générale /
secrétaire-trésorière

PERMIS

Josée Bournival, Inspecteur bâtiment
Courriel : inspecteurbatiment@st-julien.ca
Téléphone : 418-423-4295

Demande de permis en ligne sur notre site internet
sous l'onglet "Services en ligne".

VOIRIE / MÉSENTENTES / CHIENS

Éric Faucher, officier municipal

Téléphone : 418 332-5686
inspecteurvoirie@st-julien.ca

PETIT TRUC !

Vous avez égaré votre calendrier
pour les cueillettes ? Vous pouvez
le télécharger au complet en vous
rendant sur le site dans l'onglet
municipalité / recyclage et déchets

SUPPORTS FINANCIERS

La municipalité de Saint-Julien
accorde une aide financière de
100\$ à l'organisme
« Centre d'entraide de la
région de Disraeli ».

SOUPER CHAMPÊTRE

La municipalité accepte de participer au souper
champêtre organisé par l'Office de Tourisme de la
MRC des Appalaches. L'activité aura lieu vendredi
le 6 février 2015 à 18 h. Le coût du billet est de 100\$
plus taxes. 4 billets seront réservés. Les profits de
cette activité seront entièrement dédiés à la
promotion touristique de la région.

CONCERT BÉNÉFICE À SAINT-FERDINAND

La Musique du Royal 22e Régiment sera à l'église
de Saint-Ferdinand

le vendredi 20 mars 2015.

Concert bénéfique pour la restauration de l'orgue
Casavant de l'église.

Les billets sont présentement en vente au coût de 20 \$ en
quantité limitée.

Vous pouvez les trouver au Club vidéo DiverCité (999, rue
Pie-XI à Thetford Mines près du boulevard Frontenac),
au SuperSoir Shell de Saint-Ferdinand et
à la pharmacie Bégin et Charest de Saint-Ferdinand.



**RAQUETTE AUX
FLAMBEAUX 2015**
Samedi, le 7 février

Rendez-vous au poste d'accueil
du sentier pédestre de St-Fortunat dès 20h
(l'entrée du village du côté de Disraëli)

Sentier de 2 Km éclairé au fanal
Apportez vos raquettes et lampes frontales !
Feu de camp

Billets en vente :

- **14 ans et plus** : 10\$
(1 potion du raquetteur incluse)
- **Enfants** (- de 14 ans) : **gratuit**

*Au profit de l'OTJ
de St-Fortunat*

Infos : 819 344 2319

**Encourageons les activités
locales!**



LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un
événement spécial? Les salles du centre
communautaire de Saint-Julien vous
offrent la solution parfaite et à un prix
abordable. La grande salle se loue à 150\$
et la petite à 100\$.

(Établissement non détenteur d'un permis d'alcool)

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale
du Canada, 2004
Bibliothèque nationale
du Québec, 2004

ISSN 1712-5502

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Jeu. 19h00 à 21h00
Dim. 10h00 à 12h00

Responsable de la Bibliothèque :

Michel Tremblay
Tél. 418-423-7474
Courriel: bibliotheque@st-julien.ca